



PROCÈS-VERBAL

JANVIER 2020

Le 13 janvier 2020 à 18 h 30, réunion préparatoire à la séance ordinaire du conseil du 13 janvier 2020.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton, tenue à la salle du conseil, le lundi 13 janvier 2020 à 19 heures 30.

SONT PRÉSENTS : mesdames Dominique Bernard et Linda Paré, conseillères, messieurs Sylvain Gagné-Bernier, Rémi Laprise et Mathieu Therrien, conseillers, sous la présidence de monsieur Bruno Gagné, maire, et formant quorum.

EST ABSENT : Monsieur Mario Nadeau, conseiller.

Madame Doris Godbout, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue, les présences ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Acceptation des procès-verbaux du 2 et 16 décembre 2019 ;
4. Première période de questions ;
5. Correspondance ;
6. Demande de subvention (dons) ;
7. Rapports des employés et organismes ;
8. Discussions diverses :
 - Augmentation du taux par sortie - frais de déplacements, premier répondant ;
 - Taux par kilomètre, frais de déplacement pour l'année 2020 ;
 - Coûts des bacs roulants pour vente, coût net dernier achat de bacs, 110,99 \$/chacun ;

- Programme d'aide à la voirie locale-volet Projets particuliers d'amélioration, résolution ;
 - Équipement pour le service incendie (lampes frontales, serrures codifiées, vêtements pompiers volontaires) ;
 - Avis de motion et présentation d'un projet de règlement décrétant les taux des taxes et tarifs de compensation pour l'année financière 2020 et les conditions de perception ;
 - Avis de motion et présentation d'un projet de règlement décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la municipalité paroisse Sainte-Apolline-de-Patton pour l'année 2020 ;
 - Soutien financier Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny, publication dans le journal Clef et carte professionnelle, 1020 \$ pour l'année 2020, autorisation de paiement ;
 - Contrat de déneigement, autorisation de verser le paiement de janvier 2020 ;
9. Varia ;
 10. Comptes ;
 11. Période de questions ;
 12. Levée de la séance.

Résolution : 01-01-2020

Lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Mathieu Therrien, appuyé par M. Sylvain Gagné-Bernier, ET RÉSOLU d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que déposé, l'item varia restant ouvert. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

3. ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 ET 26 DÉCEMBRE 2019

Une copie des procès-verbaux du 2 et 16 décembre 2019 a été remise à chaque membre du conseil municipal pour lecture, la directrice générale en dépose une copie.

Résolution : 02-01-2020

Il est proposé par M. Rémi Laprise, appuyé par M. Sylvain Gagné-Bernier ET RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019 soit confirmé tel qu'il a été rédigé. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 03-01-2020

Il est proposé par M. Rémi Laprise, appuyé par M. Sylvain Gagné-Bernier ET RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 décembre 2019 soit confirmé tel qu'il a été rédigé. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Président ouvre la première période de questions au public.

Aucune question.

5. CORRESPONDANCE

Résolution : 04-01-2020 (nouvelle naissance)

CONSIDÉRANT QU'il est important d'aider, d'encourager et de maintenir les jeunes familles dans notre milieu ;

En conséquence, il est proposé par M. Mathieu Therrien, appuyé par M. Sylvain Gagné-Bernier ET RÉSOLU de verser à madame Caroline Dancause la somme de 200 \$ pour la naissance de son premier enfant Dimitri. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Des membres du conseil d'administration du Cercle des Fermières Sainte-Apolline ont déposé une demande pour l'installation d'un évier (cuve) et chauffe-eau dans le bâtiment « Le Comptoir artisanal ». La dépense n'étant pas prévue dans le budget 2020, aucune décision n'est prise. Le dossier sera étudié à nouveau lors d'une prochaine séance de travail.

Résolution : 05-01-2020 (mandat de vérification)

CONSIDÉRANT QUE la programmation de travaux révisée (TECQ 2014-2018), présentée le 11 décembre dernier par notre municipalité, a été acceptée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et par le ministère des Transports (MTQ) ;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte doit être vérifiée par un auditeur indépendant ;

En conséquence, il est proposé par M. Rémi Laprise, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU de mandater la firme Lemieux Nolet, comptables agréées, comme vérificateur externe, pour la reddition de comptes, de tous les projets, dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018). Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 06-01-2020 (Congrès ADMQ)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'autoriser madame Doris Godbout, directrice générale et secrétaire-trésorière, à participer au congrès de l'ADMQ qui aura lieu du 17 au 19 juin 2020. Les frais de transport et les frais du congrès seront payés par la Municipalité. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, pour les années 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, est présenté.

6. DEMANDE DE SUBVENTIONS (DONS)

Aucune demande.

7. RAPPORTS DES EMPLOYÉS ET ORGANISMES

M. Sylvain Gagné-Bernier donne de l'information concernant l'année financière 2019 du Centre de Plein-Air. Ils sont toujours à la recherche d'une personne intéressée à prendre la gestion du restaurant pour la saison 2020.

8. DISCUSSIONS DIVERSES

Résolution : 07-01-2020 (augmentation du taux pour les sorties des premiers répondants)

Il est proposé par M. Rémi Laprise, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'augmenter de 5 \$, à partir du 13 janvier 2020, le taux par sortie des premiers répondants de Sainte-Apolline-de-Patton (40 \$ par sortie). Cette résolution abroge toute résolution antérieure concernant le taux par sortie pour les premiers répondants. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 08-01-2020 (taux kilométrage, frais de transport)

Il est proposé par M. Mathieu Therrien, appuyé par M. Sylvain Gagné-Bernier ET RÉSOLU que le taux à payer comme frais de déplacement aux élus, employés et pompiers de la municipalité, à l'extérieur de la municipalité, reste le même que les années antérieures soit de 0,40 \$ du kilomètre. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution : 09-01-2020 (prix de vente du bac bleu ou vert)

CONSIDÉRANT l'augmentation du coût d'achat des bacs pour la cueillette des matières recyclables et non recyclables ;

En conséquence, il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé par Mme Dominique Bernard ET RÉSOLU d'augmenter à 120 \$/l'unité, à partir du 13 janvier 2020, le prix de vente aux citoyens du bac bleu ou du bac vert. Cette résolution abroge toute résolution antérieure concernant le prix de vente des bacs bleus ou verts. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 10-01-2020 (programme d'aide à la voirie locale-volet-Projets particuliers d'amélioration)

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) et du Programme d'aide à la voirie locale (PAV):

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;
ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Mme Linda Paré, appuyée par M. Rémi Laprise, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Sainte-Apolline-de-Patton approuve les dépenses, d'un montant de 39 118,00 \$, relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Résolution : 11-01-2020 (équipement service incendie)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par M. Sylvain Gagné-Bernier ET RÉSOLU d'autoriser la demande de prix pour l'achat de divers équipement (lampes frontales, serrures codifiées, vêtements pour le service en sécurité incendie, table PC et accessoires). Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par le conseiller, monsieur Sylvain Gagné-Bernier, qu'à une prochaine séance soit soumis, pour adoption, le règlement 01-2020, règlement décrétant les taux des taxes et tarifs de compensation pour l'année 2020 et les conditions de perceptions.

Taux de taxes

Le taux de taxe générale foncière pour l'année 2020 est de 0,83 \$/100 \$ d'évaluation.

La taxe spéciale-service de la dette est de 0,03 \$/100 \$ d'évaluation.

Tarifs de compensation

Le taux fixe-service de la dette, capital et intérêt est de 363,56 \$ par unité.

Le taux fixe pour l'entretien du réseau eaux-usées est de 284,97 \$/unité.

Le taux fixe pour la taxe de vidange par résidence principale est de 152,00 \$ et de 76,00 \$ par résidence saisonnière.

Le taux fixe pour la vidange de fosse septique par résidence principale 90,00 \$ et 45,00 \$ par résidence saisonnière.

Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt applicable à tous les comptes est de 15 % l'an.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par le conseiller, M. Rémi Laprise, qu'à une prochaine séance du conseil soit soumis pour adoption, le règlement 02-2020, règlement décrétant un mode de tarification de certains biens, services ou activités de la municipalité paroisse Sainte-Apolline-de-Patton pour l'année 2020.

Ce règlement comprend les tarifs concernant l'administration (photocopies de documents municipaux, les biens et services, chèques retournés).

Tarifs pour divers services en sécurité incendie.

Tarifs pour services loisirs, culturel et tourisme (location des salles).

Tarifs services des travaux publics (eau, ponceaux, etc.).

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Résolution : 12-01-2020 (soutien financier Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny)

Il est proposé par M. Mathieu Therrien appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'autoriser le versement de 1 020,00 \$ au Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny pour la publication des procès-verbaux pour l'année 2020 et les frais de publication de la carte professionnelle de la municipalité, dans le journal CLEF, pour l'année 2020 (résolution 04-11-2019). Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 13-01-2020 (contrat déneigement-autorisation de paiement)

Il est proposé par M. Sylvain Gagné-Bernier appuyé par M. Rémi Laprise ET RÉSOLU de verser à M. Tony Deschênes la somme de 42 540,75 \$ ce qui correspond au second versement du contrat de déneigement pour la saison 2019-2020. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA

Résolution : 14-01-2020 (augmentation du taux, sécurité incendie)

Il est proposé par M. Sylvain Gagné-Bernier, appuyé par Mme Dominique Bernard ET RÉSOLU qu'un montant de 50,00 \$ soit versé à un pompier volontaire pour sa participation à une pratique en sécurité incendie. Qu'un montant minimum de 50,00 \$, pour les deux premières heures, soit versé à un pompier volontaire lors d'une intervention. Si l'intervention dure plus de deux heures, pour la troisième heure et les suivantes le taux horaire sera appliqué. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 15-01-2020 (vente fournaise à granule pour pièces)

Il est proposé par M. Mathieu Therrien, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'autoriser la vente de la fournaise à granules Wood Master force 20, 20 kilowatts, pour les pièces. Que le tout soit publié sur Internet (les petites annonces) et le Facebook de la municipalité. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 16-01-2020 (sacs de granules)

Il est proposé par M. Mathieu Therrien, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'autoriser la vente des sacs de granules de bois franc et bois mou au montant de 5,00 \$/chacun, minimum de 50 sacs par personne. Que le tout soit publié sur Internet (les petites annonces) et le Facebook de la municipalité. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. COMPTES

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie, par la présente, que la municipalité a les crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil municipal.

Doris Godbout, d.g. et sec.-trés.

Salaires du 24 novembre au 4 janvier 2020

17 105,77 \$

Résolution : 17-01-2020 (comptes)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par M. Rémi Laprise ET RÉSOLU que les comptes ci-dessus, formant un total de 120 658,60 \$, soient payés ainsi que les salaires et que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité les chèques pour en faire le paiement. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le président ouvre la deuxième période de questions au public.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution : 18-01-2020 (levée de la séance)

Il est 20 heures 24. Il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé par M. Rémi Laprise ET RÉSOLU de lever la séance. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Bruno Gagné, maire

Doris Godbout, d.g. et sec.-trés.

Je, Bruno Gagné, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.